
RÈGLEMENT

Nous annonçons la VIII^e édition du concours photo international. Ce concours a pour objet de faire découvrir le Soleil – notre astre journalier. Pourtant, nous voulons laisser de côté les photographies purement astronomiques, faites à l'aide des télescopes. Nous encourageons tous les passionnés de photo à aborder le sujet d'un point de vue artistique. Vous pourriez présenter des photos du lever ou du coucher du Soleil, une scène peu commune avec le Soleil en jeu, vos fascinations de la lumière, des reflets et des clairobscur, des personnes ou des objets avec le Soleil en arrière-plan, etc.

1. L'établissement Zespół Szkół i Placówek de Radziejów est l'organisateur du concours. Nos coordonnées sont les suivantes:

l'adresse: 12, rue Szkolna, 88-200 Radziejow, voïévodie de kujawsko-pomorskie, Pologne
e-mail: fotokonkurs@radziejow.edu.pl
téléphone/ télécopie: +48 54 285 32 28
site Internet : <http://www.radziejow.edu.pl>
2. Notre concours a le caractère international et il est ouvert à tous les passionnés de photographie.
3. Chaque participant peut nous envoyer jusque 3 photographies. Tout travail sera pris en considération séparement.
4. La technique de photographier est tout à fait libre.
5. Les photographies et le formulaire d'inscription doivent être envoyés seulement par l'Internet à l'aide du courriel électronique.
6. Le format des photos envoyées doit être compris entre minimum 1200x1600 pixels, n'excédant pas 4 MB au maximum. Il faut les transmettre avec le formulaire de participation rempli à l'adresse fotokonkurs@radziejow.edu.pl.
7. Les photos présentées au concours ne peuvent pas porter atteinte aux droits des tiers, en particulier à leurs droits d'auteurs personnels et financiers et ne peuvent pas constituer un outrage aux bonnes mœurs.
8. Les fichiers envoyés ne seront pas retournés aux auteurs.
9. La date limite pour déposer les photographies est le 29 août 2025. Les photographies gagnantes seront annoncées le 25 septembre 2025.
10. Le jury désigné par l'organisateur appréciera les photographies envoyées. La décision du jury sera souveraine et sans appel.
11. Tous les lauréats seront informés sur la décision du jury.

- 12.Les meilleures photographies seront présentées en forme de l'exposition dont l'ouverture est prévue pour le 27 septembre 2025 à l'établissement scolaire Zespół Szkół i Placówek de Radziejów et publiées sur le site Internet www.radziejow.edu.pl.
- 13.En participant à ce concours, les photographes acceptent ce règlement et autorisent les organisateurs à diffuser et à publier leurs images à des fins promotionnelles du concours en forme du diaporama, du portfolio, de la publication dans la presse locale, nationale et internationale. Toute autre réalisation fera l'objet d'un accord préalable avec l'auteur.
- 14.Les auteurs des meilleures photographies seront récompensés par des objets de valeur offerts par l'organisateur du concours.
- 15.Après avoir annoncé des résultats du concours l'organisateur sera immédiatement chargé d'envoyer, à ses frais, les prix décernés aux lauréats.
- 16.L'organisateur se réserve le droit d'interrompre ou d'annuler le concours.
- 17.La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents sur l'acceptation des conditions du concours et du règlement présent .